

## Equivalences vers le CQP EAE :

- Le CQP ORE équitation permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 3.
- Le BPJEPS 4 UC mention équitation permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 1 et le bloc 3.
- Le DEJEPS avant 2019 permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 2 et le bloc 3.
- Le BPREH permet d'obtenir le bloc 3.
- Le Bac Pro CGEH permet d'obtenir le bloc 3.
- L'ATE permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 3.
- Le CQP ASA, le TFP AE (ou le TFP AAE), et le BAPAAT (ou le BAP) permettent d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique.
- Le CQP EAE en 4 UC, le BPJEPS en 10 UC et le DEJEPS avant 2019 permettent d'obtenir une équivalence complète du CQP EAE en 3 blocs de compétence.